

Le MESSAGIER de Belcodène



Numéro Spécial



Bilan de 3 années de travail



numéro Juin 98
35

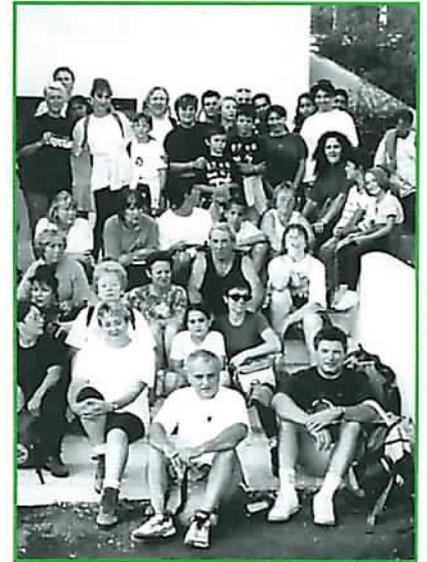


Éditorial

Premier Bilan de 36 mois d'actions.

A l'approche des vacances, il est temps pour nous de vous présenter un premier bilan de notre travail accompli depuis 1995.

Douze numéros de "Lou Messagié" déjà réalisés, trois années déjà écoulées et la plupart des engagements de 1995 sont tenus. Nous pouvons à présent tirer les enseignements de cette première moitié de mandat. En 1995, nous avons l'ambition, jamais démentie, de donner à Belcodène une image et surtout une réalité de qualité de vie, en la dotant d'équipements et de services qui puissent la rendre toujours plus humaine et plus conviviale.



"Engagements tenus"

Vous lirez dans ce numéro un dossier précis sur chacun des programmes que nous avons réalisés. J'espère qu'il vous permettra d'apprécier équitablement le chemin parcouru dans tous les domaines : Education, Social, Urbanisme, Culture, Animation,...

Je tiens à remercier tous les Elus qui, au prix d'efforts quotidiens et sans que jamais leur enthousiasme ne se démente, ont mis en œuvre tous les projets que nous avons présentés en 1995. Les Agents Municipaux ont su aussi mieux servir l'intérêt de Belcodène. C'est pour moi un plaisir de tous les instants de travailler avec des Belcodénoises et Belcodénois aussi motivés par l'ambition de rendre notre village plus beau et plus agréable à vivre.



Car c'est bien ici, à Belcodène, avec vous que le village continuera à vivre. Nous sommes tous attachés à définir et promouvoir les choix de l'avenir que vous déciderez. Nous ne sommes que les bâtisseurs d'un édifice dont vous choisirez les plans avec nous. C'est donc en œuvrant tous ensemble que nous ferons avancer Belcodène et que nous y vivrons toujours mieux.

Patrick PIN
Maire de Belcodène

La Nouvelle Mairie



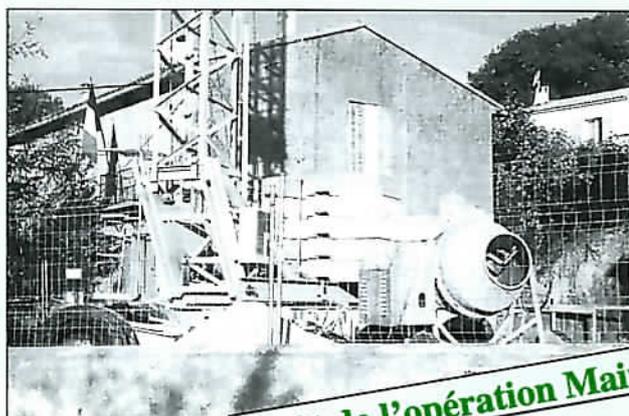
Quand Belcodène rénove son cœur, c'est tout le village qui rajeunit.



La Mairie de Belcodène au début du XXème siècle



Aujourd'hui, Belcodène est une des 36 676 communes de France à qui on demande de plus en plus d'assumer des responsabilités qui étaient autrefois assurées par l'Etat.



Coût de l'opération Mairie

Montant total	3 200 000 F
Subvention du Conseil Général	1 600 000 F
Subvention de l'État	600 000 F
Récupération TVA	550 000 F
Participation de la Commune	450 000 F

INAUGURÉE EN 1998



L'ancien bâtiment ne correspondait plus aux besoins et aux attentes des Belcodénois, nous avons dû le rénover et l'adapter aux nouvelles responsabilités auxquelles nous devons faire face quotidiennement.

Service Public, service au Public

Comme tout citoyen, les élus de Belcodène attachent une importance primordiale à la qualité du Service Public. Nous avons mis en place une gestion de notre patrimoine et l'amélioration de notre quotidien dans le respect d'un équilibre où les dépenses inutiles n'ont pas de place. Attachés avant tout à notre rôle de Service Public, nous gérons avec rigueur les dépenses de fonctionnement et privilégions l'essentiel en excluant l'inutile.

Permanences des élus

Des Elus à votre écoute

Comme promis lors des élections de 95, des permanences à thème ont été créées pour maintenir un bon dialogue et une bonne communication avec l'ensemble des Belcodénois.



Maire : Patrick Pin

1^{er} Adjoint : Jean-Robert Dagorn **2^{ème} Adjoint :** Brigitte Michel

3^{ème} Adjoint : Gabriel Schang **4^{ème} Adjoint :** Hélène Rogozinsky

Les Conseillers Municipaux :

André Braganti, Jean-Louis Denicant, Frédéric Georges,
Bernard Guy, Sylvette Mouren, Jean Pérali,
Claude Ruggieri, Anne-Marie Silvia.



Démocratisation de la vie publique

Commissions de Quartiers

Comme prévu, les Commissions de Quartiers ont été créées. Elles sont convoquées lorsque le sujet est d'importance et qu'il doit être débattu avec la population.

Deux sujets ont déjà été abordés :

- le Tout à l'Egoût
- le Sens de Circulation dans le Village.



Conseil des Anciens et Conseil des Jeunes

Il a été proposé à tous les anciens de la Commune de participer à un Conseil des Sages afin de profiter de toute leur expérience.

Il a été également proposé à tous les jeunes de la Commune de participer à un Conseil des Jeunes afin de connaître leur point de vue sur l'avenir de Belcodène,

Ces 2 projets n'ont pas encore trouvé suffisamment d'échos pour créer ces 2 Conseils.

Le Service Municipal au quotidien

Les agents administratifs

Les 3 agents administratifs des services municipaux de Belcodène assurent toutes les fonctions : de l'État-Civil à celle du Cadastre, en passant par les écoles. Le Secrétaire Général, Jean Sauvageot, dirige les Services de la Mairie.

Notons que l'employée municipale de l'Agence Postale, Muriel Long, a été titularisée dans les services administratifs. Elle a rejoint Véronique Saure.



Joseph Melicucci, notre Policier Municipal, est au service des habitants. Les missions principales qui constituent le quotidien de la Police Municipale sont :

- la surveillance de la circulation et la sécurité dans le village,
- la surveillance des entrées et sorties des Écoles.

Le policier municipal est en contact permanent avec la Gendarmerie Nationale pour tous les problèmes de protection de biens et de personnes.



Les Agents Municipaux au service de nos enfants

Leur travail n'est pas toujours reconnu à leur juste valeur. C'est un métier qui mérite pourtant toute notre considération, dans les écoles et dans les différents services municipaux. Myriam Sedrati, vacataire et Christelle Denicant, titularisée en 1996, ont rejoint l'équipe composée de : Odette Michel, Josette Minihi à la Garderie et à la Cantine. Christiane Bouchetout et Nathalie Léfélian sont ATSEM dans les classes enfantines.



Les Agents de la Bibliothèque et de l'Agence Postale



Marie-Ange Viola est affectée à l'Agence Postale, et Marie-Claude Limouzy a été engagée comme Agent du Patrimoine pour la gestion de la Bibliothèque.



Les Services Techniques

Ils assurent de multiples prestations, sous la Direction de Yves Vadon, qui coordonne le suivi de l'ensemble des activités du service. Avec lui travaillent : Samuel Boinet, Annick Coqueran et Patrick Fabre, le nouveau venu. Ils ont en charge :

- la collecte des ordures ménagères et des déchets divers,
- le nettoyage,
- l'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts.

Un nouveau camion-benne à ordures ménagères sera opérationnel dès Octobre 1998.



Quelques Chiffres ...

800 tonnes
9 km

c'est la quantité d'ordures ménagères enlevée chaque année
c'est la longueur des rues et des chemins communaux qui sont entretenus par les agents municipaux

3250 m²

c'est la surface des sols qui sont entretenus par les agents municipaux

Les Travaux réalisés depuis 1995

Nous avons apporté plusieurs améliorations au village en respectant l'authenticité belcodénoise. Cette volonté s'est manifestée par des budgets significatifs depuis trois ans.

Au total, c'est 12 160 000 F qui ont été investis pour un développement harmonieux de la Commune. Depuis 1995, l'équipe municipale s'est appliquée à rendre la Commune toujours plus agréable, que ce soit par la réfection de la voirie, l'aménagement de places, l'amélioration de l'éclairage public ou par la création de massifs de fleurs.

La préservation de la qualité de vie à la "Belcodénoise" était une de nos priorités électorales : nous l'avons appliquée. Plutôt que de longs discours, voici, présentés en images, les travaux réalisés depuis 1995 :

POSÉS EN 1997



Le nouveau plan lumière avec de nouveaux candélabres a permis d'éclairer 1km de voies publiques avec 50 candélabres. Les anciens candélabres encore en état sont utilisés pour renforcer et étendre les zones d'éclairage.



DÉBUTÉ EN 1996

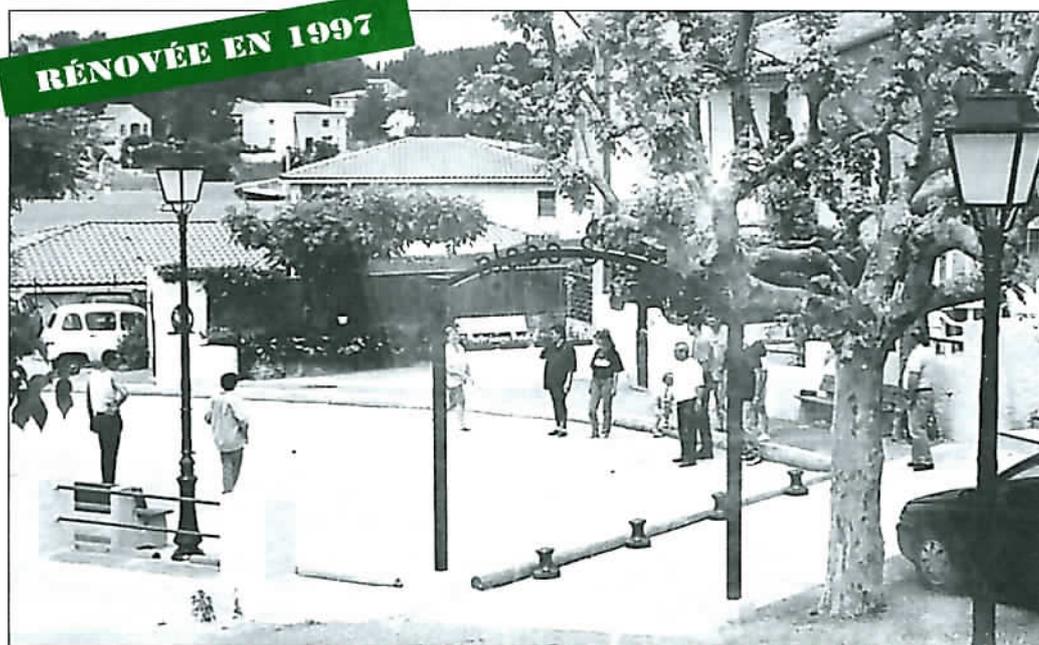


L'équipe municipale s'est lancée dans les travaux d'enfouissement de lignes Electriques et Télécom.

Coût de l'opération enfouissement des réseaux

Montant total	2 178 800 F
Subvention du Conseil Général	150 200 F
Subvention de l'Etat	1 104 000 F
EDF	270 000 F
France Télécom	300 400 F
Commune	354 200F

RÉNOVÉE EN 1997



L'environnement, c'est aussi bien respecter la nature, améliorer la voirie mais aussi aménager des espaces en plein cœur du village. Le cœur de Belcodène bat plus fort depuis que la Place du Cercle a été aménagée.

RÉALISÉE EN 1996



Carrefour de la Route de Peynier : ça passe mieux !

RÉALISÉE EN 1997



Pelle, pioche et macadam pour la route de Fuveau

RÉALISÉ EN 1998



Avec simplicité mais toujours avec goût, le Village améliore son image. Le Lavoir de la Place St Eloi est un de ces éléments.

RÉFECTION EN 1998



L'Avenue du Garlaban fait la belle avec ses nouveaux candélabres et ses trottoirs bien alignés. Il faut dire que c'est par elle que l'on vient chez nous depuis le Garlaban !

RÉALISÉS EN 1997



RÉALISÉ EN 1998



Favoriser la nature dans le village, faire de Belcodène un beau village fleuri, c'est aussi l'affaire de tous.

RÉNOVÉE EN 1997



La Place de La Poste devait être aménagée.

Le Comité Communal Feux de Forêts

Les Comités Communaux des Feux de Forêts ont été créés en Provence, pour préserver notre patrimoine forestier. L'Etat, le Conseil Général et le Conseil Régional en ont facilité l'organisation. Ces comités sont placés sous la présidence du Maire et sont composés de membres bénévoles.

C'est en 1980 que le Comité des Feux de Belcodène est né, à la suite des très graves incendies de 1979.



Le Nouveau véhicule 4x4 subventionné par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône

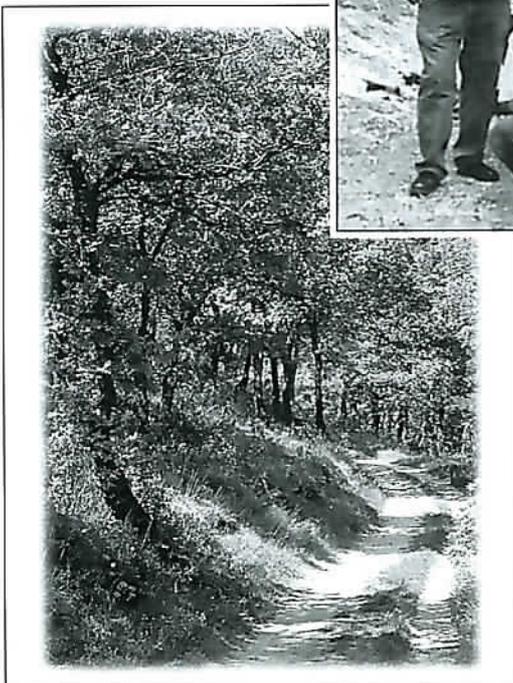
Aujourd'hui, il compte 27 membres sous la responsabilité de Jean Robert Dagorn, Joseph Méricucci, Jean Pierre Rossi, Yves Vadon. Il a pour mission d'informer le public, de surveiller les zones sensibles, de combattre des feux naissants et d'assurer le guidage des secours spécialisés.

Pour ce faire, il dispose de locaux réaménagés en Mai 1998 par les membres eux-mêmes, et depuis cette même date d'un 3^{ème} véhicule attribué par le Conseil Général.

Ardents défenseurs de la nature, nos bénévoles témoignent d'un sens du dévouement tout à fait exemplaire. Les membres du Comité des Feux de Forêts ont prouvé leur efficacité dans différents domaines. Ils bénéficient de formations et de stages dispensés par les Sapeurs Pompiers de La Bouilladisse et par l'Association Départementale des Comités Feux de Forêts des Bouches du Rhône.

Qui sont nos Bénévoles ?

Ce sont des Belcodénois qui ont choisi d'occuper une partie de leur temps libre, au service des autres, bien souvent en sacrifiant loisirs et vie familiale.



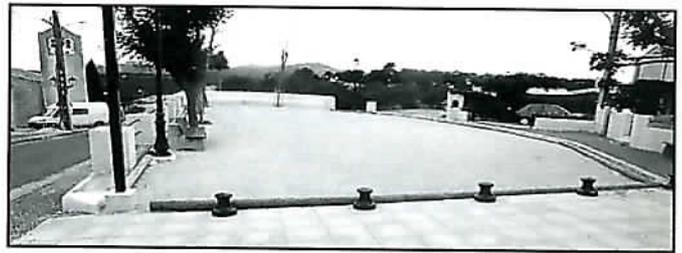
La Forêt à Belcodène

Depuis 1995, 52 nouveaux hectares de Forêt Communale ont été soumis au régime forestier. Ils viennent s'ajouter aux 230 hectares déjà confiés à la gestion de l'Office National des Forêts, par le passé.

Superficie de la Commune : 30 000 ha
Surface de Forêts : 25 000 ha

L'Urbanisme

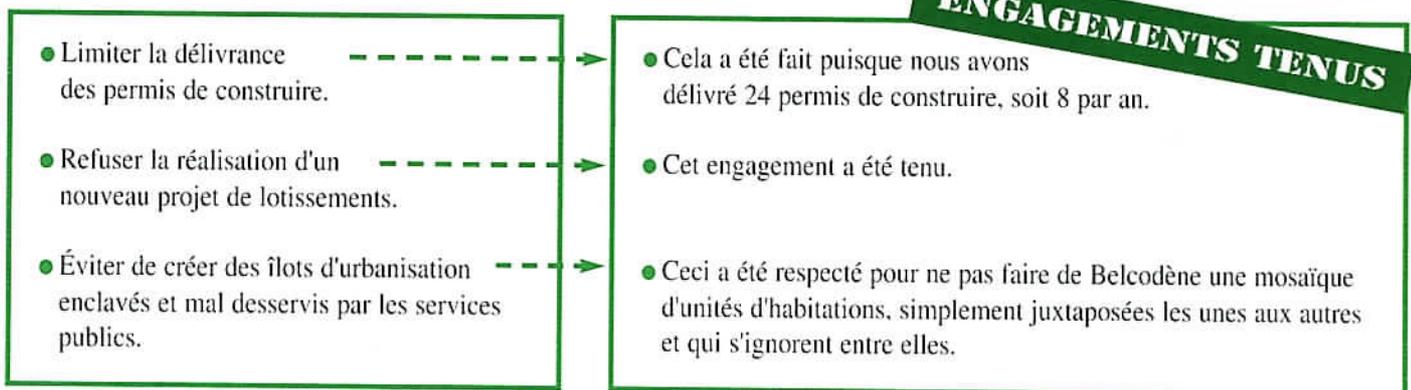
Nous nous étions engagés pour que l'urbanisme à Belcodène soit une réponse concrète aux problèmes de ses habitants. Belcodène doit être un lieu d'équilibre et d'épanouissement pour l'avenir. Pour y parvenir, l'équipe municipale a donc décidé de maîtriser l'urbanisation de la commune dans la cohérence, conformément à ses engagements.



Notre commune a connu une évolution démographique très importante. Ces dernières années, la croissance de la population a été très forte. De 1982 à 1995 la population est passée de 542 à 1244 habitants, soit une augmentation de 130%.

Belcodène se caractérise par la qualité de son cadre de vie et par son environnement naturel. Nous avons donc créé les meilleures conditions pour fixer la croissance de la commune selon un rythme modéré mais sans frein excessif préjudiciable aux équilibres, économique, démographique et financier de la commune.

La liste d'Union pour Belcodène a tenu ses engagements :



La sécurité routière

Après une réunion publique, un nouveau plan de circulation a été proposé dans le village de Belcodène. Bien que des ralentisseurs n'aient pas pu être mis en place, à cause d'une déclivité trop importante selon les prescriptions de la DDE, le nouveau sens de circulation permettra de renforcer la sécurité routière.



Il convient toutefois de rappeler que les meilleurs plans de circulation ne remplaceront pas l'esprit civique. Pour bien vivre ensemble nous rappelons que la Sécurité c'est aussi l'affaire de tous.

Améliorer la circulation routière sur notre commune est une de nos préoccupations essentielles.

L'assainissement

La nouvelle Loi sur L'eau fait obligation aux Communes de prendre en charge l'assainissement. Le SIBAM réalise donc l'assainissement collectif pour le Centre ancien du Village. Mais l'assainissement contrôlé ne signifie pas pour autant une urbanisation anarchique. Nous continuerons à poursuivre une urbanisation rationnelle et conforme à nos engagements.



L'Espace de loisirs

“Manaque et Coudoulet”



La Municipalité précédente avait acheté le foncier dit “Terrain de l’Armée”. Depuis 1995, ce terrain est devenu un espace de sports et de loisirs. Le Centre Aéré y a été également réalisé.

Le Complexe Sportif

L’ancien site de l’Armée est désormais un nouvel espace de loisirs et de sports, avec des locaux sportifs, des terrains de tennis et de basket.

Il est incontestable que Belcodène aime le sport. Il a été investi pour le sport 1,5MF, ce qui a permis d’améliorer notre patrimoine sportif et de procéder à la rénovation de terrain (terrain de Foot aux écoles, terrain de Basket et de Boules au Centre Village) et à la construction de nouvelles installations sportives. Ces investissements permettent aux quelques disciplines sportives d’évoluer dans de meilleures conditions, ce qui est bénéfique pour les jeunes et les moins jeunes. Il s’agit de 180 m² d’espaces aménagés en vestiaires, sanitaires et locaux pour les associations sportives.

ÉCLAIRÉS EN 1997



Le terrain de basket a été éclairé pour des entraînements nocturnes...

RÉALISÉS EN 1997



Les 2 terrains de Tennis pour lifter de plaisir

Le Centre Aéré

Une des principales priorités de la Municipalité de Belcodène est l’enfance et afin de rendre encore plus agréable la vie de nos enfants, le Centre Aéré fonctionne pendant “les grandes vacances” et maintenant durant “les petites vacances de Pâques”. Il accueille les enfants et les adolescents de 4 ans jusqu’à 12 ans. 200 m² de salle d’activités, d’espace de repos et de restauration ainsi que 6 hectares d’espaces verts sont à la disposition de nos enfants.

CRÉÉ EN 1998



Aménagement

- 10 réunions avec les services de l’Etat
- 25 réunions en Commission Municipale
- 3 réunions avec les services de la jeunesse et des Sports

Centre de Loisirs

- 3 réunions avec les services de sécurité
- 2 réunions du Conseil Municipal

200 m² aménagés en salle d’activités, salle de repos, salle de restauration et 6 ha à la disposition des enfants.

La Dynamique Belcodénoise

A Belcodène, la dynamique associative s'affiche, des petits commerces se créent, des professions libérales s'installent, des animations voient le jour et des nouveaux services se développent.

Associations

Le village sait depuis longtemps marier les plaisirs de la vie et ceux de Belcodène. Main dans la main, habitants, associations et municipalité conjuguent leurs efforts pour construire un espace de vie de qualité. Il y a des gens qui offrent sans compter leur compétence, leur disponibilité et leur temps ; ce sont nos bénévoles de Belcodène qui construisent un monde associatif et qui l'animent tous les jours. A une époque marquée par l'individualisme et la solitude, le développement de la vie associative répond à un besoin effectif et durable de toute la population. Il permet un épanouissement de la vie sur la commune par la participation du plus grand nombre aux événements locaux. C'est pourquoi la Municipalité soutient les associations (subventions et aides techniques).

Foire horticole : la belle de Mai

Depuis 1996, le 1^{er} Dimanche de Mai, la foire horticole et rurale de Belcodène est ouverte. C'est l'occasion pour Belcodène de faire la belle et d'allier avec bonheur l'art de la fête et des couleurs. C'est aussi une bonne occasion pour accueillir nos voisins.

CRÉÉE EN 1996



Foire horticole de Belcodène

Commerces et Artisanat

Dans un contexte économique marqué par une économie difficile, il est heureux de constater que notre village accueille de nouveaux commerçants et de nouvelles professions libérales grâce à la politique d'acquisition foncière dans le Centre Village pour permettre l'installation des commerces de proximité.

Le petit commerce, l'artisanat, les très petites entreprises et les professions libérales, représentent à Belcodène le tissu économique susceptible de créer de la richesse et des emplois.

Un cabinet dentaire et une boulangerie sont en cours d'installation dans le village. Un nouveau boucher devrait ouvrir prochainement si ses contraintes financières le permettent. Saluons ces nouveaux commerçants qui tentent à leur manière de nous montrer que la grande distribution de produits "made in Taiwan" n'est pas l'unique chemin possible du consommateur.

Si les communes n'ont ni le pouvoir ni les responsabilités dans l'action économique, Belcodène peut accompagner et créer les conditions favorables au développement de l'activité pour les commerces, l'artisanat et les professions libérales en créant les conditions favorables aux créations. C'est ainsi qu'une Zone NAE (Zone Artisanale) sera créée au Carrefour de La Pomme (sur la Nationale 96).

**LE "CAR DES PLAGES" EN
JUILLET ET AOÛT ASSURE
UN SERVICE GRATUIT
DEPUIS 1995**

(le Mercredi, tous les enfants
de 7 à 77 ans peuvent aller à la mer)

**UNE NAVETTE
BELCODÈNE-FUVEAU**

va être mise en place en partenariat
avec le Conseil Général. Elle permettra à
ceux qui n'ont pas de moyens de locomotion
d'aller par exemple à la Pharmacie, à la
Banque, ou bien de faire son Marché.

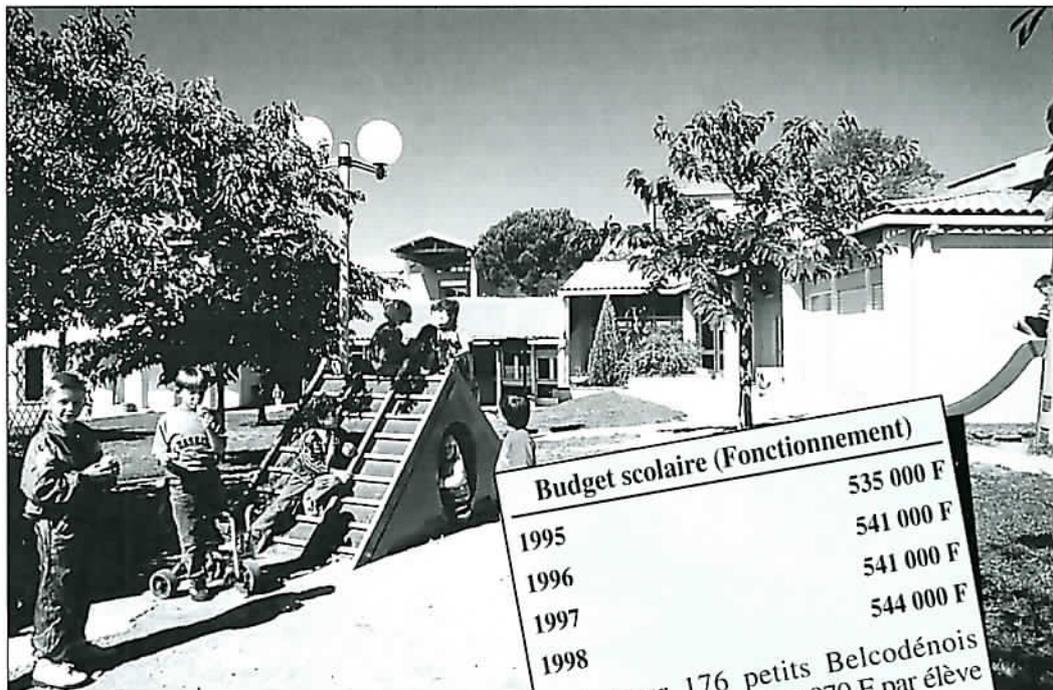
L'Ecole

L'Education demeure une priorité à Belcodène. Des classes enfantines à l'enseignement secondaire, la Commune intervient à des niveaux de responsabilité différents. Avec des engagements financiers adaptés, elle participe à tous les degrés de la formation des enfants et des jeunes.

Une réflexion constante est engagée au sein de la Municipalité sur les problèmes d'éducation, d'aménagement du temps de l'enfant et des loisirs des jeunes. Et il reste beaucoup à faire, dans un domaine toujours ouvert. Tous les ans nous progressons.

Une septième classe a été créée en 1997.

La Mairie finance l'école : 2 classes enfantines, 5 classes primaires et la cantine scolaire. Les dépenses concernent les équipements (tables, chaises, entretien des classes,...), mais également la fourniture des livres de vos enfants ainsi que l'organisation des études surveillées ou des interours. La Municipalité finance également le Collège Font d'Aurumy et participe au fonctionnement des Lycées.



Budget scolaire (Fonctionnement)

	535 000 F
1995	541 000 F
1996	541 000 F
1997	544 000 F
1998	

Soit pour 176 petits Belcodénois scolarisés un coût de 3 070 F par élève et par an, auquel il convient d'ajouter le matériel scolaire investi.

Notre village compte 176 enfants scolarisés. C'est un signe de richesse, un atout pour l'avenir.



51 522 repas servis aux enfants depuis 1995.

Depuis 1995, on a servi à la cantine scolaire :

51 522 repas à nos enfants,

ce qui a coûté 1,9 millions de francs à la Mairie

Repas :

Prix payé par les parents : 14,50 F

Prix payé par la Mairie : 17,50 F

Prix de revient total d'un repas : 52 F *

* 52 F = denrées alimentaires + fonctionnement + amortissement du matériel